



SEMAINE DE LA COOPÉRATION OCCITANIE – MAROC 26 novembre – 04 décembre 2020

#2 Le numérique : une opportunité pour la circulation des œuvres ?

RETOUR SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DU LIVRE NUMERIQUE

Hadrien Gardeur, directeur des produits de la société De Marque

Évolution des formats du livre numérique

Pour parler de la situation du livre numérique, il est important de repartir du début de l'histoire et notamment de la question des formats qui est souvent méconnue.

On pourrait parler d'une première vague du livre numérique avec le lancement d'un projet en 1999 par l'Open eBook Forum et **la publication d'un premier standard : l'OEBPS 2.0 (Open eBook Publication Structure)**. Il s'agit du premier projet interprofessionnel de livre numérique qui s'inspire des technologies du Web. Il y a d'ailleurs une longue filiation entre le livre numérique et le web sur le plan des technologies. Ce regroupement d'acteurs donne naissance à un premier standard pour le livre numérique. Il s'agit essentiellement d'un standard industriel avec une volonté de normaliser la distribution plutôt que d'un standard pensé pour les usagers.

En 1999, les appareils qu'on utilise majoritairement aujourd'hui ne sont pas encore en place. Les usages sont alors pensés pour la lecture sur ordinateur ou sur les assistants personnels (PDA). L'OEBPS 2.0 est un premier pas, mais cela ne va pas assez loin. Entre 1999 et 2005, même si ce standard existe, **on observe une démultiplication du nombre de formats** de livres numériques. Microsoft a son propre format : Microsoft LIT, la société française Mobipocket développe également sa propre solution tandis que d'autres apparaissent en Russie... Pour le consommateur, d'une solution à l'autre, d'un format à l'autre, tout fonctionne différemment.

C'est en 2007, avec la publication de la spécification ePub 2.0 par l'International Digital Publishing Forum (IDPF, évolution directe de l'OEBPF) que les choses changent fondamentalement. La principale différence réside dans la définition d'un format de transfert de fichiers pour le grand public et non réservé aux professionnels.

Malgré un grand intérêt pour ce format, une période de deux ans s'écoule avant que les gros acteurs du marché ne se mettent à utiliser massivement l'ePub. Il devient un succès, à partir de 2008. Les principaux acteurs se mettent à produire des livres exclusivement au format ePub 2.0 et à les envoyer à la majorité des revendeurs, y compris à Amazon qui dispose pourtant de son propre format propriétaire. **À partir de 2008, on dispose enfin d'un format standard qui peut permettre de développer le livre numérique.**

Malgré cette avancée, l'ePub 2.0 reste très limité dans ses capacités linguistiques internationales. Il est par exemple impossible de publier un livre en japonais, coréen, chinois ou arabe avec l'ePub 2.0. La représentation même de ces langues n'est pas supportée dans cette première version. Il est également impossible de changer le mode d'affichage du texte pour lire de droite à gauche, ou verticalement.

Ce souci est résolu avec l'arrivée de l'ePub 3.0 qui offre en plus la possibilité de faire des livres interactifs, d'inclure des vidéos et du son dans un livre numérique. **La prise en charge de nouvelles langues par l'ePub 3.0 permet un déploiement du marché au-delà des plateformes européennes et américaines, en direction de l'Asie.**

L'autre aspect fondamental de l'ePub 3.0 est l'accessibilité. Il s'agissait d'une promesse importante depuis les débuts du livre numérique. Ce format a notamment introduit la possibilité de structurer du texte, offre la synthèse vocale et d'autres outils spécialisés. Il définit également un ensemble de métadonnées qui permettent d'indiquer si un livre est accessible et quelles sont les modalités d'accessibilité de celui-ci. C'est un élément très important et qui va le devenir encore plus dans les années à venir étant donné que les directives européennes en la matière vont progressivement étendre cette obligation à l'ensemble des acteurs de la profession.

Ce qui a par ailleurs fait de l'ePub 3.0 un format adapté au livre numérique, est sa capacité à s'adapter à tous les écrans. Contrairement à un PDF, un fichier ePub peut se lire sur n'importe quel appareil. Il permet de modifier la taille et la police utilisées et offre des fonctionnalités adaptées au livre illustré et à la bande dessinée. Il s'agit d'une évolution notable, en particulier pour des pays comme le Japon ou la Corée, où le marché du livre numérique se concentre autour de la bande dessinée, du manga (Japon) et des WebToon (Corée).

Dans la continuité des échanges entre le web et le livre numérique, en 2017, l'IDPF (organisme de standardisation du livre numérique et d'échange) est absorbé par le W3C (World Wide Web Consortium) qui est le principal organisme définissant les standards du Web. **Cette jonction entre le livre numérique et le web permet un développement du marché sans précédent.** En 2017, le W3C récupère la propriété intellectuelle de l'IDPF, et à partir de là, tous les développements futurs autour du livre numérique et du livre audio se font dans le cadre de cette organisation. En 2018, on voit apparaître notamment une première révision de la spécification ePub concernant le livre audio. Des efforts de standardisation du livre audio, similaires à ceux du livre numérique, apparaissent. On a donc maintenant un premier standard pour le livre audio, qui remédie en partie aux problèmes techniques de ce secteur.

Évolution des supports de lecture

Outre la standardisation des formats, la question des supports de lecture est un enjeu important du développement du marché du livre numérique.

Le premier modèle à se déployer largement dans le grand public aux États-Unis et en Europe est la liseuse à encre électronique PRS-505 de Sony, sortie entre 2006 et 2008.

Les liseuses ont apporté un véritable confort de lecture, une autonomie très prolongée, une facilité d'utilisation même en plein soleil ainsi qu'une plus grande lisibilité par rapport à d'autres types d'écrans. **Le modèle développé par Sony démocratise la lecture sur support électronique.**

En 2007, Amazon lance le Kindle. Il s'agit d'un appareil à encre électronique qui offre une avancée essentielle puisqu'il est connecté. Il n'est donc plus nécessaire de passer par un ordinateur pour transférer des livres. Amazon implante une connexion mobile dans son appareil pour faciliter l'accès à un catalogue important de livres, dont le sien. Par la suite, toutes les liseuses ont progressivement adopté ce modèle.

2008 est marquée par la sortie du deuxième iPhone et du lancement de l'App Store. Seules quelques applications de lecture sont cependant disponibles. Mais l'engouement du public pour Stanza, première application de lecture ePub, révèle l'intérêt de celui-ci pour la lecture sur mobile. Prenant conscience du phénomène, Amazon rachète l'application afin d'endiguer la concurrence et développe dans la hâte un outil de lecture intégrant Kindle.

Face à cette évolution des pratiques, **l'iPad intègre, dès son lancement deux ans plus tard, l'Apple Books**, dont Apple fait un élément phare de sa stratégie. À leur suite, tous les acteurs du marché lancent leur propre application. L'iPad est depuis le modèle qui est suivi pour toutes les tablettes. Grâce à la dimension de son écran, l'iPad ouvre la voie à de nouveaux types d'ouvrages numériques : presse et livre illustré mais aussi la BD qui connaît un succès croissant auprès du grand public au Japon et en Corée.

Depuis 10 ans, la lecture sur smartphones et ordinateurs est sous-estimée par la plupart des acteurs du marché. Or **l'étude des pratiques de lecture révèle que l'appareil le plus utilisé est le smartphone**, devenu le nouveau livre de poche. Ce phénomène s'explique ainsi :

- Il s'agit de l'appareil le plus universel,
- Il s'est doté d'écrans de plus en plus grands et de résolutions de haute qualité,
- Il accompagne son utilisateur partout,
- Il permet de faire des sessions de lecture courtes,
- Il peut être utilisé pour d'autres usages que la lecture.

Les chiffres nous disent que l'usage quotidien est d'environ 45 minutes par jour, ce qui est la seule forme de concurrence aux réseaux sociaux en matière de temps passé sur un mobile.

L'autre point important est que **le smartphone a permis de développer d'autres types de lecture et d'autres usages**, notamment grâce à Wattpad. Il s'agit d'une plateforme utilisée dans le monde entier ayant pour principe de fédérer à la fois une communauté de lecteurs et d'auteurs. Tout usager de Wattpad peut autant écrire que lire.

Si à la base cette communauté reprenait surtout les codes de la fanfiction, c'est aujourd'hui devenu beaucoup plus que ça. Certains des plus gros éditeurs du marché à l'international ont des accords avec Wattpad notamment pour identifier des œuvres qui fonctionnent. Des studios de cinéma ont également lancé des accords avec cette plateforme pour trouver de potentielles adaptations.

La tablette a connu son heure de gloire entre 2010 et 2015, elle reste particulièrement adaptée à la lecture de livres numériques et notamment à la diversité des ouvrages.

Les liseuses, en vogue entre 2012 et 2015 restent un appareil clé car c'est le support de prédilection des grands lecteurs.

Bien que la lecture sur ordinateur soit possible, elle se limite le plus souvent à une lecture savante et professionnelle. On sait notamment que l'édition scientifique, les bibliothèques académiques ont maintenant la majorité de leur offre et usages en numérique par le biais de

plateformes et d'abonnements. Pour ce public-là, l'ordinateur est donc l'appareil de prédilection.

On constate que **le livre audio** relève davantage d'un usage en mobilité. Les smartphones sont donc le premier support d'écoute, devant les tablettes et les ordinateurs.

L'organisation de la chaîne du livre numérique

Là où le livre imprimé a une chaîne et une économie très stables, **la particularité de la chaîne du livre numérique est la désintermédiation**. L'auteur ou l'éditeur peuvent s'adresser directement au lecteur. Mais si cela est possible, cela demande en général d'avoir un public captif et des capacités à solliciter les lecteurs dans des proportions dont les éditeurs disposent rarement. Ce modèle est donc principalement utilisé dans le cas d'ouvrages spécialisés.

Dans tous les cas, la capacité à capter l'attention des lecteurs potentiels est un enjeu important quel que soit le canal par lequel on passe : **parmi les 400 000 références disponibles, comment mon livre peut-il arriver sous les yeux de mon lecteur potentiel ?**

Plus on va directement vers le public, plus on doit être en capacité de savoir qui sont ces lecteurs potentiels et de savoir communiquer. Cela demande un certain savoir-faire et de développer des compétences assez différentes de ce que la chaîne du livre papier demande.

Les grands groupes ont pris conscience du besoin de communiquer directement avec le lecteur pour vendre mais surtout pour en comprendre les attentes. Il s'agit d'une tendance qui va probablement s'accroître dans les prochaines années.

L'ampleur de **la désintermédiation** est difficile à évaluer quantitativement. Le phénomène semble principalement présent dans des domaines très spécialisés.

Quant au **rôle des libraires dans cette chaîne du livre numérique**, on peut s'attacher à étudier le cas du marché québécois. Au Québec, le numérique s'est d'abord développé avec le prêt plutôt qu'avec la vente. La loi 51 qui oblige les bibliothèques à acheter leurs ouvrages papier auprès d'un libraire agréé et local a donc continué d'être appliquée dans le cadre du livre numérique.

Les deux modèles les plus courants pour mettre à disposition des livres numériques sont :

- **Les grandes plateformes qui permettent la vente directe**. Il s'agit du modèle le plus rémunérateur pour les auteurs et les éditeurs. Elles présentent toutefois certains travers car ces modèles sont, avant tout, pensés pour l'autoédition, qui prend une place de plus en plus importante sur le marché du livre numérique, en particulier dans les pays anglo-saxons où l'autoédition gagne des parts de marché au fur et à mesure des années. Ces solutions sont en général assez basiques car pensées pour que tout un chacun puisse déposer un fichier texte pour créer son livre numérique. Ce mode de diffusion ne permet pas d'atteindre le réseau des librairies, d'autant plus qu'il existe des clauses d'exclusivité. Amazon propose par exemple des conditions avantageuses si on leur donne une période d'exclusivité, ce qui limite la capacité pour les auteurs et les éditeurs à être présents sur d'autres plateformes. Ce modèle représente un volume de titres de plus en plus important qui, dans certains pays, a dépassé l'édition traditionnelle.

- **L'autre solution consiste à travailler avec des diffuseurs-distributeurs numériques.** La plupart des acteurs du monde papier souhaitent que leur contrat couvre à la fois le papier et le numérique. L'intérêt de passer par un diffuseur-distributeur numérique est de s'assurer une diffusion sur les grandes plateformes mais aussi auprès des librairies numériques, de potentiellement toucher un lectorat plus large, et d'être présent sur davantage de sites. Les diffuseurs-distributeurs numériques proposent en général des API permettant des points d'intégration plus faciles et de larges catalogues de contenus, là où les grandes plateformes ont des solutions très spécialisées.

Sur le marché du livre numérique, les notions de stock ou de flux physiques disparaissent. Cela permet de rendre disponible un nombre exponentiel de références. **On comprend alors tout l'enjeu que représentent les métadonnées.** Or, aucune maison d'édition n'a la possibilité de référencer son catalogue de manière exhaustive auprès de chaque plateforme de vente. Passer par un intermédiaire, diffuseur-distributeur, qui concentre la diffusion de ces métadonnées est primordial pour assurer la visibilité et la disponibilité des titres édités.

Quel est le pourcentage moyen pris par un diffuseur numérique ?

- Typiquement un diffuseur-distributeur prend jusqu'à 15% mais ce montant dépend de ce que recouvre exactement la prestation : diffusion et/ou distribution par exemple.
- Les conditions que l'on peut obtenir sont également différentes si l'on travaille son catalogue papier avec le même diffuseur.

Passer par un diffuseur-distributeur permet de rendre son offre disponible dans le réseau des bibliothèques publiques, que ce soit en France, Suisse, Belgique avec PNB, au Canada avec prenumerique. En Europe, la situation est de plus en plus favorable au prêt de livres numériques même si l'Amérique du Nord reste la zone où l'usage est le plus développé. La bibliothèque de New-York représente 15 à 20 millions de prêts de livre numérique par an, ce qui représente une part non négligeable des usages. Les achats effectués par les réseaux de lecture publique peuvent représenter jusqu'à 30% du marché du livre numérique dans certains pays. Pour les éditeurs et les libraires, il est donc important d'opter pour une solution qui garantit cet accès aux marchés publics.

Enfin **des offres d'abonnements se développent depuis un certain nombre d'années.** Le fonctionnement n'est pas le même que dans le domaine de la musique. On ne se situe pas dans une logique d'exhaustivité permettant d'accéder à tous les livres.

Il s'agit plus généralement d'abonnements à un catalogue spécifique, par exemple, l'offre d'Amazon se concentre sur son catalogue de livres autoédités.

Pour le moment on reste plutôt sur des modèles d'abonnement complémentaires de l'achat à l'acte, à l'inverse des marchés de la vidéo ou de la musique.

L'accès global au livre numérique reste encore à ce jour une promesse. Pourquoi ?

Les éditeurs et les diffuseurs continuent de signer des contrats qui couvrent leur territoire papier traditionnel. De ce fait, une grosse partie des titres publiés ne sont pas disponibles au niveau mondial. Parfois, ce phénomène s'explique par le fait que l'éditeur ignore parfois s'il a le droit de vente sur d'autres territoires.

Mais cette situation est aussi due à l'organisation des plateformes elles-mêmes. Par exemple, les ouvrages d'un éditeur français qui contractualise avec Apple Books France ne seront pas disponibles en Suisse car il n'existe pas d'antenne locale d'Apple en Suisse. Notons aussi que certaines plateformes ont été conçues pour vendre dans une seule et unique devise.

En théorie, rien n'empêche un catalogue d'être disponible au niveau mondial, dans la réalité c'est rarement le cas. Cela reste une déception pour le marché du numérique à l'heure actuelle.

Et s'il existe une instance internationale concernant les aspects techniques W3C, aucune pour l'heure n'a vocation à se pencher sur la problématique de l'accessibilité. Quelques travaux ont principalement permis d'identifier les freins à cette disponibilité sans qu'aucun acteur ne puisse agir de façon efficace sur ces enjeux.

PRESENTATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE

Mariane Cosserat, Institut Français, responsable du pôle livre et médiathèques ;
Sylvie Marcé, États généraux du livre en langue française, commissaire générale

Les états généraux sont une des actions du pôle livre et médiathèques de l'institut français. S'agissant de l'action de l'IF en faveur de la circulation des œuvres numériques, elle se situe à un endroit non marchand et vient en appui de l'action des postes à travers le monde.

Les états généraux ont été lancés en 2018, à l'initiative du président de la république dans le cadre d'un grand plan en faveur de la langue française.

Il s'agit de construire collectivement cet espace francophone de façon à ce que chacun trouve des opportunités de développement. Tous les pays concernés ont été invités à devenir coorganisateurs. À ce jour, outre la France, la Tunisie, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Québec, la Suisse, la Wallonie-Bruxelles ont répondu favorablement. L'organisation internationale de la francophonie (OIF) est également coorganisatrice de l'événement. Les pays s'engagent à faciliter la venue de leurs représentants, à participer à l'organisation des états généraux ainsi qu'à s'investir dans la préparation et le suivi à long terme des actions mises en œuvre.

Depuis plus de vingt ans, des constats sur la situation du livre en langue française sont faits, sans avancée notable. Les états généraux tenteront donc d'apporter de nouvelles réponses à ces problématiques :

Le marché du livre en langue française est très déséquilibré. On note une très forte représentation du marché français et tout particulièrement des grands groupes.

Dans un certain nombre de pays du sud, l'accès aux livres est limité. Cette situation provient du fait que les prix ne sont pas en adéquation avec les revenus de la population et que ces marchés concentrent beaucoup de livres importés.

La visibilité de certains écrivains emblématiques n'est parfois pas assurée dans leur propre pays. Il s'agit d'écrivains édités par de grands éditeurs qui ont une aura internationale mais dont les œuvres ne sont pas accessibles dans leur propre pays.

Enfin, on note la nécessité d'accompagner la structuration de certaines filières afin de rééquilibrer les échanges éditoriaux internationaux et la diffusion des œuvres.

Cette réflexion mettra autour de la table les professionnels eux-mêmes mais aussi les institutions, les lieux de diffusion ou les pouvoirs politiques qui, à travers les politiques publiques, apportent un cadre au développement du livre.

Afin que les rencontres prévues en septembre 2021 soient les plus productives possible, un plan opérationnel a été mis en place. Autrement dit, des travaux autour des 4 grandes problématiques identifiées ont été lancés en amont du déroulement des états généraux :

1. Comment faciliter la mise en relation des acteurs de la francophonie ?

L'organisation internationale de la francophonie a accepté de se charger de cet axe. **Elle a mis en place une plateforme d'échanges entre les acteurs.** Cet outil est le fruit d'un travail

commun entre l'OIF, l'alliance des éditeurs indépendants, l'alliance internationale des libraires francophones et des personnalités œuvrant dans ce domaine. Par ailleurs, une étude préalable sur le fonctionnement de la plateforme et les attendus des professionnels a été réalisée par Raphaël Thierry, chercheur en littérature comparée et spécialiste de la francophonie.

2. Développement économique des industries culturelles dans la francophonie

Si l'on veut motiver à la fois les professionnels et les politiques il faut que cet autre aspect du secteur du livre soit abordé.

Très peu d'informations globales sur le marché du livre français dans le monde sont disponibles. Le bureau international de l'édition française a donc été chargé de dresser un panorama. Parallèlement, le cabinet BearingPoint, associé à un comité scientifique composé de sept économistes de la culture, du livre ou des médias est chargé de réaliser une étude prospective. Deux points d'ancrage ont été fixés : 2030 et 2050.

2030 car il s'agit d'un horizon dans lequel les décideurs politiques actuels peuvent se projeter. 2050 car il faut tenir compte d'aspects liés à des développements à long terme : évolution des pratiques de lecture, diffusion de la langue française...

Sous réserve d'identifier les leviers de développement de cet espace éditorial, cette étude a comme enjeu de donner des perspectives et d'établir différents scénarii d'évolution du marché du livre francophone, y compris des scénarii de rupture.

3. Quelles propositions pour faire bouger les lignes du marché ?

Afin de faire participer au maximum les acteurs du livre français dans le monde, deux grandes modalités ont été déployées :

- a. Dès 2019, une quinzaine d'ateliers professionnels ont eu lieu à la faveur des grands salons internationaux au Maroc, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Québec, au Luxembourg...
- b. Des données et des témoignages ont par ailleurs été recueillis grâce à la plateforme lelivreenlanguefrancaise.com. Ces informations sont en cours de traitement. Huit grandes orientations ont d'ores et déjà été identifiées.

4. Lier éducation, culture et jeunesse

Pour accompagner ce mouvement, il est fondamental de se mobiliser en faveur de la lecture des jeunes. Ce dernier axe va se traduire par **la création d'un corpus littéraire francophone à destination des 15-25 ans**. Des universitaires, des personnalités qualifiées, spécialistes de la littérature française contemporaine des pays de la francophonie ont été associés à la création de ce corpus. À ce jour, 12 pays sont mobilisés mais le groupe a vocation à s'étendre. Il est chargé notamment d'établir les critères communs de sélection de ce corpus d'œuvres :

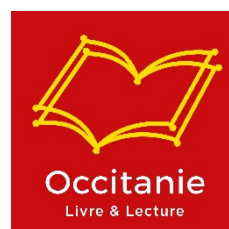
- Cinquante titres par pays seront sélectionnés,
- Œuvres du 20^e et 21^e siècle,
- Ouvrages destinés en priorité aux 15-25 ans,
- Genres littéraires prioritaires reflétant les particularités du pays.

L'objectif est de promouvoir ces œuvres dans les programmes scolaires des pays francophones, ainsi que dans les bibliothèques, ou encore les projets d'accès au livre menés par des ONG. Or, certaines de ces œuvres ne sont pas disponibles en dehors du pays où elles sont éditées. Pour remédier à cela, les états généraux encouragent des partenariats éditoriaux afin de rendre ces œuvres plus largement disponibles.

Les opportunités numériques ne concernent pas que le livre numérique ; elles se situent à tous les niveaux de la chaîne du livre :

- Dans un espace francophone très vaste, la question des déplacements est au cœur des problématiques. Le numérique est une opportunité de **développer des rencontres et des formations à distance**,
- Développer des **lieux numériques d'échanges**,
- Encourager **les formations au numérique**,
- Développer **la lecture numérique**,
- **Accompagner l'évolution de l'industrie du livre** en passant d'une logique de stock à une logique de flux. Les outils d'impression évoluent et permettent désormais une souplesse dans les tirages. Ils permettent d'envisager une impression localisée, au plus près de la zone où sont les lecteurs.
- Faciliter **l'accessibilité des dispositifs d'aide** en dématérialisant les procédures.

Tous ces travaux au service du développement de l'espace francophone seront présentés à l'occasion des états généraux qui auront lieu en septembre 2021 à Tunis. D'ici là, des points d'étapes auront lieu, notamment en mars 2021, lors du mois de la francophonie, et de la semaine de la langue française.



Ces journées ont été organisées avec le soutien et la mobilisation des partenaires professionnels d'Occitanie Livre & Lecture : UPEM, BIEF, La Petite agence, Université Toulouse-Jean-Jaurès, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, ERO ; des partenaires institutionnels : Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée, Institut français Paris, ainsi qu'avec le concours des professionnels du livre de la région Occitanie.